Editorial

Autor(en): **Jenny, Alain**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **32 (1974)**

Heft 1

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Editorial

Alain Jenny

La notion de recyclage peut s'aborder sous l'angle économique, social, écologique ou politique. En 1970, la « Revue économique et sociale » a publié un numéro spécial « Economie et nature », consacré à la protection de l'environnement. Un des aspects les plus importants de cette protection est le recyclage des déchets solides, liquides ou gazeux.

Notre but, comme il se doit dans une société d'études économiques, est d'aborder l'aspect économique. Toutefois, on ne peut pas s'abstraire des autres points de vue et tous les auteurs qui ont bien voulu apporter leur contribution au présent numéro s'en sont rendu compte.

Sous l'angle économique, ainsi que le montre Jean-Jacques Eichelberger, la récupération des déchets se justifie parfaitement, en particulier pour les métaux, par sa rentabilité: le récupérateur est un entrepreneur dont l'activité consiste à remettre dans le circuit économique de nouvelles matières premières, obtenues à partir des résidus de consommation. L'objectif premier du récupérateur n'est pas la protection de l'environnement, bien que son activité contribue à la défense de notre milieu vital.

D'autres recyclages, comme le montre René Monod à propos du verre, sont d'une rentabilité moins évidente, en termes économiques purs.

D'autres enfin, tels que le recyclage des eaux (voir l'article du Dr E. Robert), ne peuvent être pris en charge par la seule entreprise privée, dans le système actuel.

On en déduit souvent qu'il faut considérer le recyclage des déchets comme un impératif absolu pour l'Etat, ce qui tend à charger ce dernier d'une responsabilité supplémentaire, indépendamment de toute rentabilité. Or, les précédentes interventions de l'Etat dans de nombreux domaines ne sont pas des preuves si évidentes de l'efficacité de ce dernier, que l'on puisse sans autre se rallier à un tel point de vue.

En réalité, le raisonnement est faussé à la base par l'habitude que l'on a prise de ne jamais tenir compte du coût social de chaque opération, préférant rejeter sur la collectivité, c'est-à-dire sur personne, le soin de réparer les pots cassés. Si l'on parvenait à mettre en application dans la formation du prix de chaque bien et service l'équation suivante:

coût économique direct + *coût social* + bénéfice = prix de vente,

le problème serait alors résolu.

Chaque utilisateur de voiture paierait sa quote-part des dégâts qu'il occasionne à la collectivité et qui sont innombrables. Chaque pollueur devrait incorporer dans son prix de vente le coût de la remise en état des dégradations dont il est responsable. Et l'on verrait alors les fabricants de lessive mettre moins de détergents dans leurs produits, ce qui aurait comme conséquence directe de diminuer les investissements en stations d'épuration.

Pour sa part, le soussigné préfère de loin cette méthode qui vise à rendre responsable de ses actes chaque citoyen plutôt que d'intensifier l'habitude de facilité contractée depuis quelques décennies de se décharger sur l'Etat de tout souci nouveau.

Mais il s'agit là d'une prise de position politique, et donner des responsabilités aux gens n'est pas de tout repos: il est plus facile de manifester dans la rue pour la protection de l'environnement ou contre les centrales nucléaires que de s'imposer à soi-même l'habitude d'aller à pied ou de diminuer son chauffage.

Mais même sans tenir compte du coût social des opérations de recyclage et de protection de l'environnement, il semble que celles-ci puissent démontrer leur rentabilité, ainsi qu'en témoigne l'étude de Max Börlin sur les problèmes économiques du recyclage.

Enfin, il convient de tenir compte d'un aspect très important du problème: quelles sont les ressources minières dont nous disposons pour l'avenir?

Le professeur R. Woodtli répond à cette question; sa réponse a de quoi surprendre: en ce qui concerne un certain nombre de métaux, nos ressources sont quasiment illimitées, puisque leur durée d'épuisement se chiffrerait en millions d'années. Il s'agit là d'une analyse scientifique qui contredit les prévisions apocalyptiques actuellement à la mode.

En revanche, l'exploitation de ces ressources occasionne des coûts croissants, et surtout sur le plan des coûts sociaux. Nous devons donc limiter notre consommation et recycler le plus possible de déchets pour préserver notre environnement.

Par contre, en ce qui concerne les ressources en hydrocarbures leur limite finie ne fait de doute pour personne; même si l'on ne sait pas si le problème est posé à l'échelon d'une ou de plusieurs générations.

Mais, aux limitations naturelles déjà répertoriées, s'ajoutent les effets de la pollution thermique. Comme le relève Pierre Verstraete, il faut mettre en œuvre une politique de gestion globale de l'énergie et de la chaleur à l'échelon national et international.

Dans ces conditions, il est temps de nous déterminer à être responsables et de décider si nous allons restreindre notre consommation d'énergie, chercher des solutions de recyclage de calories, ou trouver de nouvelles sources d'énergie.

Recourir à l'énergie nucléaire, c'est dangereusement hypothéquer l'avenir alors que l'on n'a aucune solution efficace pour l'élimination des déchets radioactifs, et que les scientifiques ne sont pas d'accord entre eux sur les mesures de nocivité. (Voir article de Pierre Spierer.)

Quant à l'énergie solaire, complément indispensable mais non suffisant de notre approvisionnement énergétique, le Dr Peter Glaser en examine quelques aspects dans ce numéro. Il convient de relever que, là aussi, le problème a un aspect politique: choisira-t-on l'exploitation individuelle du soleil, au niveau de chacun, ou les satellites capteurs qui permettront une distribution centralisée et étatisée, comme c'est le cas aujourd'hui pour toutes les sources énergétiques? De nombreux technocrates de l'administration penchent pour la seconde solution, qui permet de taxer l'utilisateur plus facilement que la première.

On le voit, le problème du recyclage déborde largement sur tous les aspects de la vie et de l'organisation de notre société. Il est incontestable que nous sommes en face d'options fondamentales et que l'habitude qui consiste à continuer de façon désordonnée le gaspillage des ressources, et à ne mettre aucun frein aux excès de la technologie est tout aussi abérrante que celle qui consiste à demander à l'Etat de promouvoir des règlements contraignants mais inutiles.

Nous sommes au seuil d'une crise de civilisation importante et les innombrables jeunes qui se sont engagés dans la voie de la contestation et du refus l'ont parfaitement compris, même si leur attitude, purement négative n'apporte aucune solution.

Nous sommes en train de nous laisser enfermer dans le dilemme suivant: une société complètement fonctionnarisée, croulant sous le poids des règlements, dans laquelle chaque citoyen ne sera plus qu'un rouage d'une machine bureaucratique et bloquée; ou une société qui éclate sous les coups de la violence et de la contestation désordonnée.

Il y a une troisième voie, plus difficile mais combien plus satisfaisante: que chacun, à son niveau, accepte de restreindre son petit confort pour mieux préserver notre environnement; que chaque citoyen contribue à lutter contre le gaspillage, en sélectionnant sa consommation et en cherchant des solutions qui minimisent les coûts sociaux. Employons des bouteilles en verre, consignées, de préférence aux emballages en plastique; utilisons les transports en commun chaque fois que cela est possible, plutôt que notre propre voiture; choisissons des produits durables plutôt que des objets que l'on jette aussitôt après l'emploi; soyons économes des déchets de notre consommation, en les triant et en aidant à les recycler, et ceci à la source: s'il est facile à la ménagère de séparer les papiers des épluchures de pommes de terre, cela devient pratiquement impossible quand tout est mêlé dans le camion à ordures.

Tout cela peut parfaitement s'accomplir sans que l'on crée une quantité de nouveaux règlements. D'ailleurs, la crise récente de l'énergie, qui a vu l'augmentation du prix des huiles de chauffage, de l'essence et des plastiques, va nous aider à être davantage économes de nos ressources.

Quant à l'Etat, il ne pourra que suivre la volonté des citoyens. Mais il serait vain d'attendre de lui des solutions à des problèmes aussi vastes. Tout au plus peut-on espérer que quelques hommes politiques finiront par se décider à avoir le courage de faire des choix, et que ces choix viseront à promouvoir une solution où l'on tienne compte des coûts sociaux.

Peut-être les prochaines Journées du Mont-Pèlerin, organisées par la Société d'études économiques et sociales, qui se tiendront les 4 et 5 mai 1974 et débattront du «Rôle des finances publiques», aideront-elles à répondre à ces questions.